

Énergie citoyenne :

**mon
argent**

Panorama des projets
soutenus par Énergie Partagée
et ses actionnaires citoyens

agit!



Énergie Partagée engage les citoyen-ne-s en faveur de la transition énergétique en collectant l'épargne citoyenne pour l'investir dans des projets de production d'énergie renouvelable maîtrisés par les acteurs locaux (habitant-e-s et collectivités).

sommaire

Tour de France des projets soutenus p.2

L'investissement avec Énergie Partagée p.3

Les projets financés p.10

Bretagne p.12

Normandie p.13

Pays-de-la-Loire p.13

Île-de-France p.18

Centre-Val de Loire p.19

Grand-Est p.20

Auvergne-Rhône-Alpes p.22

Bourgogne-Franche-Comté p.25

Occitanie p.26

Provence-Alpes-Côte d'Azur p.30

Nouvelle-Aquitaine p.31

Nos participations stratégiques p.32

Merci à vous ! p.33

La transition énergétique : ensemble, ça marche !

Des mobilisations spontanées, en France et dans le monde, appellent à des actions concrètes et immédiates en faveur de la transition énergétique. Désormais, il n'est plus l'heure de se demander « Qu'est-ce qu'on peut faire ? » mais bien « Qu'est-ce qu'on veut faire ? ».

Après 8 ans d'existence, nous sommes fiers de vous présenter dans cette publication ce qu'Énergie Partagée a fait : appuyer la réalisation de dizaines de toitures solaires, parcs éoliens, réseaux de chaleur, centrales hydroélectriques... grâce à plus de 5200 actionnaires qui ont choisi de dédier une partie de leur épargne à la transition énergétique.

Ces dynamiques citoyennes, qui émergent aux quatre coins de France grâce au travail d'animation de l'association Énergie Partagée et de ses partenaires, racontent une nouvelle histoire de l'énergie – plus locale, plus collective –, et produisent une électricité 100 % renouvelable au bénéfice des territoires.

Notre mission, consignée dès la création du mouvement dans notre Charte, reste de permettre aux citoyens et aux acteurs des territoires de choisir, de se réapproprier et de gérer les modes de production et de consommation de leur énergie.

« Qu'est-ce qu'on va faire ? »

Les projets à venir sont tout aussi motivants que ceux qui ont déjà été menés et nous avons besoin d'accélérer leur développement. Notre objectif est d'engager un total de 20 millions d'euros dans de nouveaux projets d'ici 2020. Pour cela, il nous faut informer, démontrer, convaincre de nouveaux actionnaires de rejoindre notre effort.

Nous comptons sur vous, nous comptons sur l'investissement citoyen.

Emmanuel Soulias

Président d'Énergie Partagée Coopérative

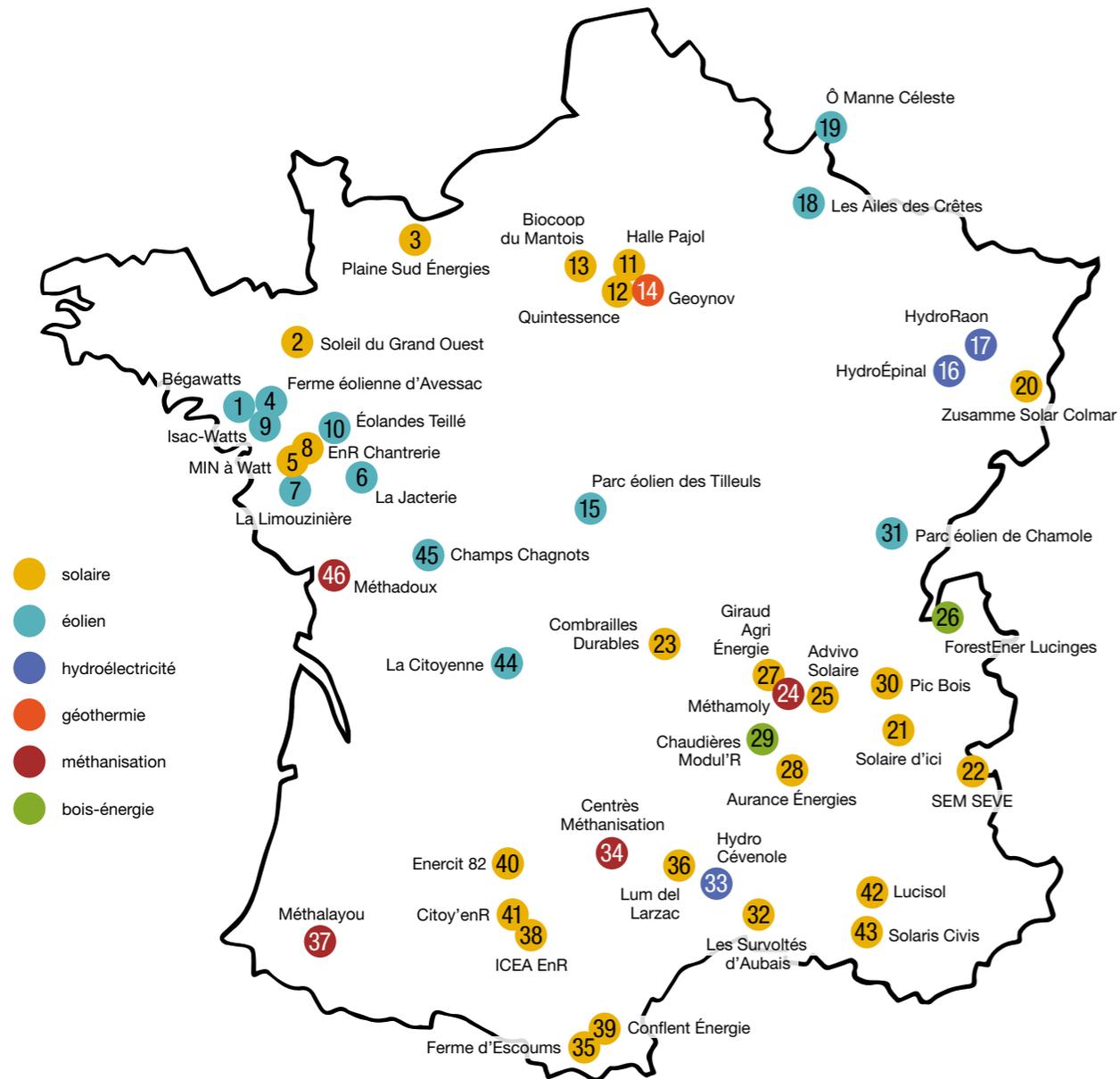
Eddie Chinal

Président du Conseil de Surveillance d'Énergie Partagée Investissement



Le Label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne Actions non cotées d'Énergie Partagée Investissement. Énergie Partagée est reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale et ses offres au public de titres financiers (OPTF) sont visées par l'Autorité des Marchés Financiers.

Tour de France des projets soutenus



L'investissement
avec Énergie Partagée

Les chiffres clés d'Énergie Partagée

Au moyen de son outil d'investissement solidaire, Énergie Partagée soutient les projets de production d'énergie renouvelable.



10 610 296 €*
engagés dans des projets partout en France

* la différence avec le montant collecté total est constituée d'une réserve légale et de fonds disponibles pour être engagés dans les projets imminents.



232 026 000 kWh/an
soit la consommation électrique de 200 000 personnes !*
(l'équivalent d'une ville comme Rennes)

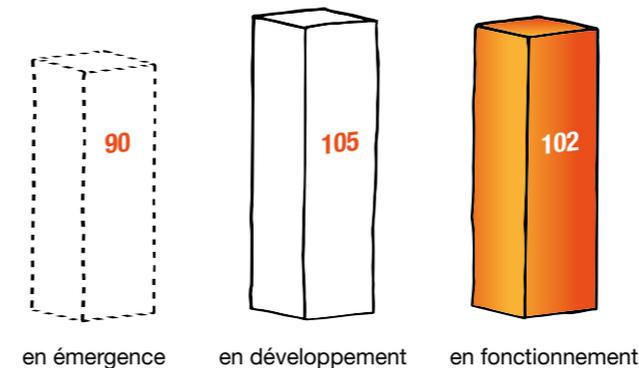
* 3200 kWh par an pour un ménage hors chauffage.
Un foyer est composé de 2,8 personnes.
Consommation par personne : 1142 kWh/an

Les chiffres clés de l'énergie citoyenne

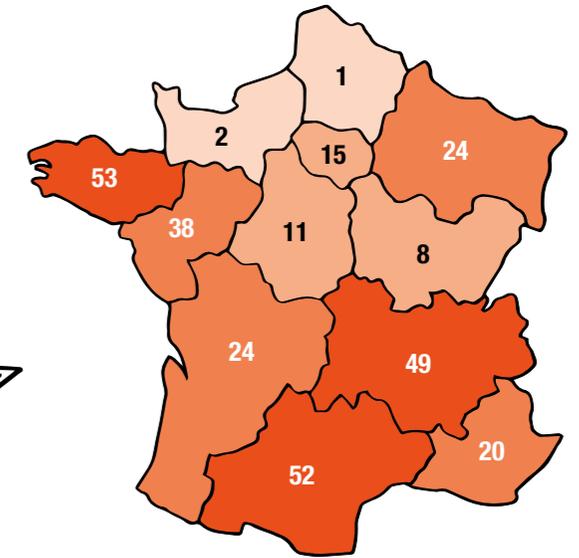
Énergie Partagée accompagne, fédère et conseille tous les projets d'énergie citoyenne, partout en France.



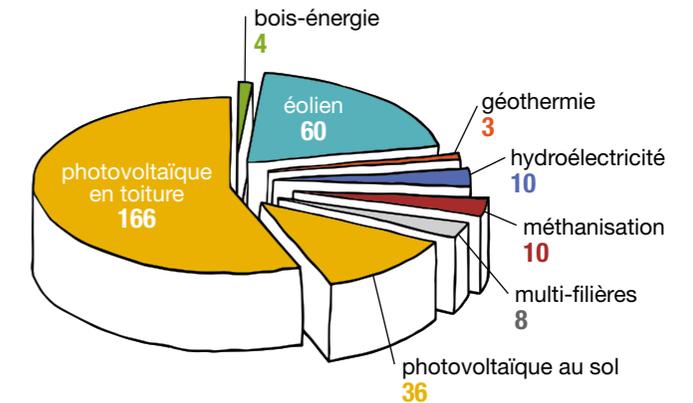
Où en sont les projets ?



Dans quelles régions ?



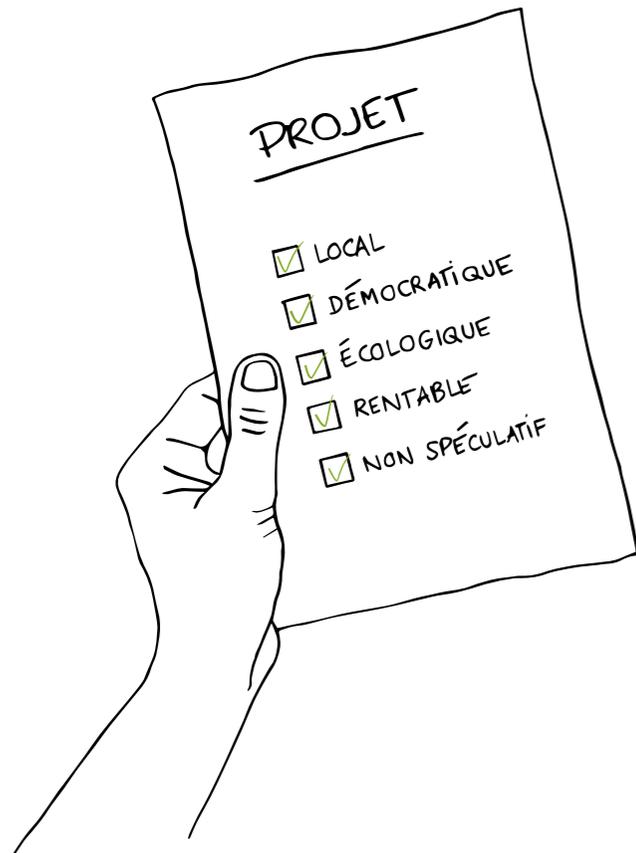
Quelles sources d'énergie ?



Investir avec Énergie Partagée La logique d'investissement

Les projets que nous soutenons

L'appui financier d'Énergie Partagée est conditionné à la conformité du projet avec nos valeurs citoyennes et à la solidité du projet qui est évaluée avec l'aide de notre réseau d'experts des énergies renouvelables sur tout le territoire et sur toutes les technologies. Nous examinons particulièrement la démarche d'animation territoriale, le mode de gouvernance, la production d'énergie et la rentabilité financière.



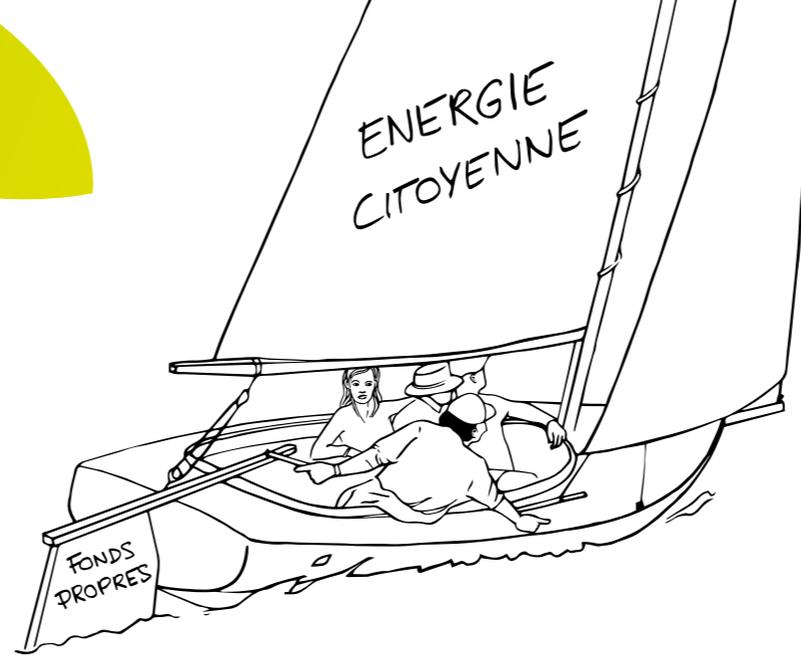
L'intervention en fonds propres : un appui capital

Les fonds propres sont les sommes rassemblées par des porteurs de projets pour financer un projet (comme l'apport pour l'achat d'un appartement). Sans ces fonds propres, le projet ne peut pas se réaliser. Selon la technologie employée, ils représentent généralement 20 à 50% du budget total d'un projet de production d'énergie renouvelable et conditionnent l'octroi d'un prêt bancaire.

Énergie Partagée choisit d'aider les porteurs de projets à réunir ces fonds propres non seulement car ils permettent de faire levier sur un financement bancaire dédié à la production d'énergie renouvelable, mais aussi parce que l'origine de ces fonds propres détermine la gouvernance de ces projets. Nos participations au capital ont vocation à durer aussi longtemps que la société de projet ou à être cédées à des acteurs locaux et citoyens. Nos participations hors capital ont vocation à nous être remboursées progressivement en fonction des capacités de la société de projet.

Nous nous impliquons à long terme dans la gouvernance des projets pour nous assurer que les citoyens maîtrisent leur orientation tout au long de leur exploitation.

En s'impliquant auprès des porteurs de projets, Énergie Partagée accède aux décisions et s'assure du bon fonctionnement des projets et du respect de nos valeurs éthiques. Cette garantie fait une différence importante avec le financement « prêt » via du crowdfunding ou livret bancaire, qui n'offre aucun pouvoir de décision et peu d'information dans la durée.



La diversité des projets pour mutualiser les risques

L'investissement à Énergie Partagée est réparti sur un ensemble de projets du portefeuille, et non vers un projet en particulier. Cette spécificité garantit une meilleure résilience face aux aléas de la production d'énergie renouvelable, et constitue une différence avec les plateformes de financement participatif ou avec l'investissement direct dans des sociétés de projets.

Selon les années et les conditions météorologiques, la production d'énergie d'un projet peut fluctuer par rapport aux prévisions. La logique d'investissement mutualisé, sur un portefeuille de projets de toutes tailles et de toutes technologies, répartis sur toute la France, est une réponse collective adaptée à ces incertitudes. Les projets qui tournent bien compensent les projets qui produisent moins, et favorisent l'investissement sur de nouvelles initiatives.



Investir avec Énergie Partagée

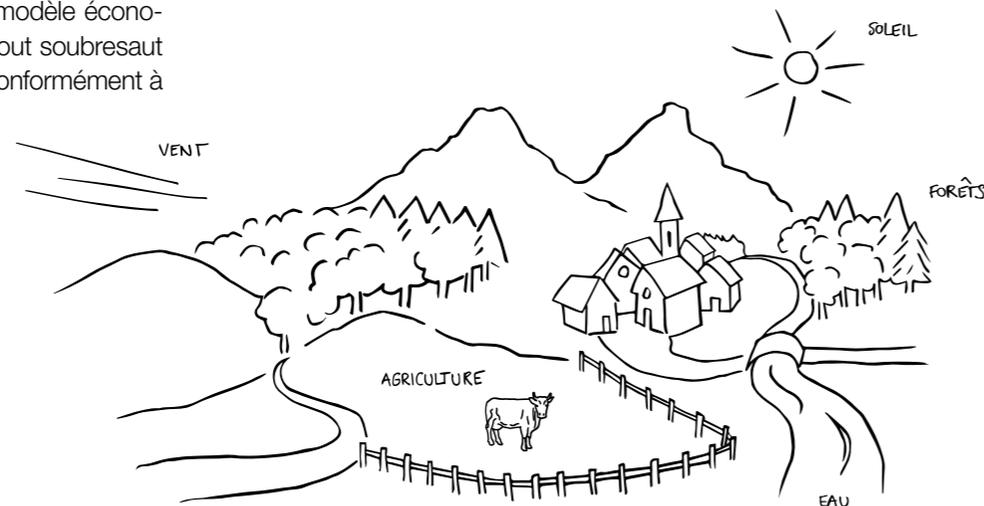
La logique de rémunération

Notre modèle économique basé sur la vente d'énergie

Les projets que nous soutenons vendent l'énergie qu'ils produisent à un tarif fixé dès le départ pour 15 à 20 ans. Cette particularité des projets de production d'énergie leur assure une stabilité économique.

Cela a notamment permis à Énergie Partagée de valoriser raisonnablement les investissements de ses actionnaires, grâce à la rentabilité des projets financés. Depuis 2017, cette rémunération a pris la forme de primes d'émission, votées en assemblée générale.

Les actions sont ainsi passées de 100 euros à 104 euros aujourd'hui. Ces primes d'émission (2 € en 2017, 2 € en 2018) sont calculées via une évaluation annuelle de la valeur du portefeuille des projets ou sociétés de production d'énergie renouvelable dans lesquelles Énergie Partagée Investissement détient des participations. Cette estimation est volontairement prudente, par la volonté de placer le modèle économique d'Énergie Partagée à l'abri de tout soubresaut et dans une logique non spéculative conformément à la Charte Énergie Partagée.

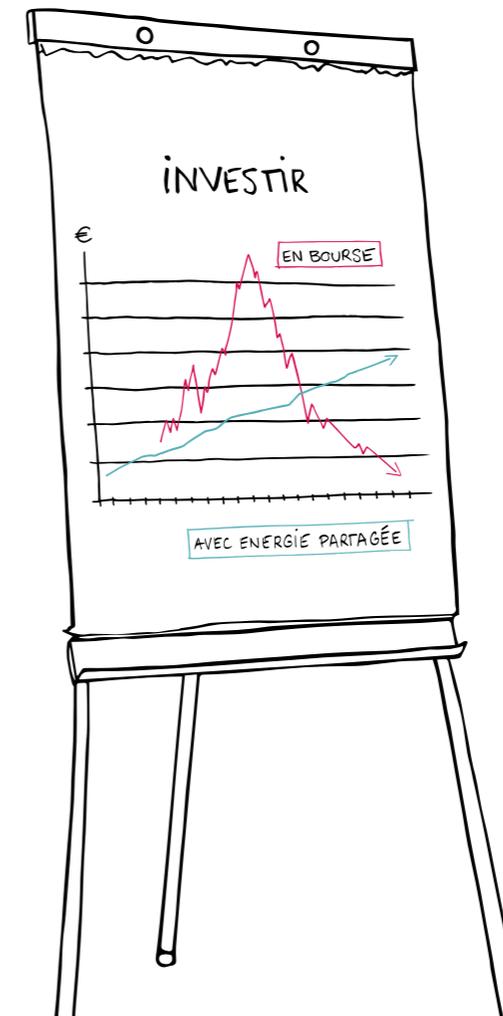


Un revenu raisonnable et éthique pour les actionnaires

Dès la création d'Énergie Partagée, le choix a été fait d'envisager une rentabilité pour les actionnaires afin d'engager un maximum de citoyens dans la dynamique du mouvement. Si ni le capital ni la rémunération ne sont garantis, notre objectif est d'offrir un taux de 4 % bruts annuels pour une période de détention des actions de 10 ans minimum. Ce rendement correspond à un risque modéré lié à notre modèle économique, déconnecté des marchés financiers.

Notre modèle économique est basé sur des installations qui produiront de l'énergie renouvelable, donc de la valeur, à long terme.

Chaque actionnaire qui détient une action voit sa valeur augmenter en fonction des primes d'émission votées par les actionnaires en assemblée générale. Ainsi, lorsque l'actionnaire demande à récupérer ses actions, elles auront pris de la valeur. Cette valorisation constitue un bénéfice après déduction des impositions applicables. Le remboursement des actions est possible annuellement, sur validation de l'assemblée générale.



Le renfort de fonds institutionnels et d'épargne salariale

Énergie Partagée s'appuie sur l'investissement institutionnel dans la perspective de financer un plus grand nombre de projets citoyens. Ce canal d'investissement complémentaire permet à Énergie Partagée de pouvoir disposer de montants fléchés vers les activités écologiques, issus de l'épargne salariale.

Entamées en 2015 par une prise de participation du fonds Natixis Solidaire de Mirova, gestionnaire de fonds d'épargne salariale solidaire, ces collaborations sont cadrées pour garantir la poursuite de la mission du mouvement Énergie Partagée. La part des fonds institutionnels est limitée à 20 % du capital d'Énergie Partagée (80 % pour la collecte citoyenne) afin que cette participation des institutionnels ne dénature pas le projet initial.

Décrypter la fiche d'un projet



solaire



hydroélectricité



méthanisation



éolien



géothermie



bois-énergie



* un "(+)" après le nom de commune indique que le projet est implanté sur plusieurs communes.

** consommation électrique moyenne de référence : 3200 kWh par an et par foyer, hors chauffage et eau chaude (source : RTE, 2013)

Les projets financés



1

Les pionniers de l'éolien citoyen

Bégawatts

🕒 2014 📍 Béganne, Morbihan (56)
 🔌 8200 kW 🏠 15 937 000 kWh 🏠 4980

BUDGET 11 887 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 503 478 €

CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/begawatts

Le premier parc éolien citoyen de France, c'est eux ! Autour de l'association Éoliennes en Pays de Vilaine, plus de 1000 habitants du territoire ont contribué au financement de 4 éoliennes de 2 MW chacune. Les citoyens ont maîtrisé et de bout en bout le développement de ce parc, et continuent de le gérer démocratiquement, ensemble.

« Au-delà de la production d'énergie, la dynamique citoyenne autour du parc éolien de Bégannes est un formidable créateur de lien social sur le territoire, et de sensibilisation des habitants à l'énergie. Et nombre d'autres projets citoyens ont été directement inspirés par notre aventure ! »



Michel Leclercq,
 initiateur de Bégawatts,
 Président d'Énergie Partagée



2

Quand la bio fonctionne au solaire citoyen

Soleil du Grand Ouest

🕒 2015 📍 Melesse, Ille-et-Vilaine (35)
 🔌 249 kWc 🏠 277 000 kWh 🏠 87

BUDGET 540 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 301 000 €

CAPITAL CITOYEN 92 %

+ d'infos : energie-partagee.org/soleil-du-grand-ouest

La toiture solaire située sur la plate-forme Biocoop produit une électricité 100% renouvelable, qui est vendue « sur place » à Biocoop pour la consommation de ses réfrigérateurs. Un circuit ultra court !



3

Toitures solaires pour écoles branchées

Plaine Sud Énergies

🕒 2012 📍 Bourguébus, Calvados (14)
 🔌 74 kWc 🏠 77 563 kWh 🏠 24

BUDGET 223 770 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 50 000 €

CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/plainesudenergies

En 2011, ils sont une poignée à vouloir « faire quelque chose » pour le climat. Avec les mairies, ils parviennent à installer 500 m² de panneaux solaires sur trois écoles du territoire.



4

Éoliennes 100 % collectives et citoyennes

Ferme éolienne d'Avessac

🕒 2017 📍 Avessac, Loire-Atlantique (44)
 🔌 10 000 kW 🏠 13 974 580 kWh 🏠 4367

BUDGET 18 461 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 90 003 €

CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/la-ferme-davessac

En septembre 2017, plus de 300 personnes impliquées dans le projet sont venues fêter les 5 éoliennes citoyennes d'Avessac. Leur fonctionnement permet de financer des formations et des actions de sensibilisation auprès des citoyens.



5

Du solaire en autoconso au rayon frais

MIN à Watt

📍 Rezé, Loire-Atlantique (44)
 🔌 500 kWc 🏠 500 000 kWh 🏠 156

BUDGET 743 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 145 000 €

CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/min-a-watt

Le MIN de Nantes, 2^e marché français de gros après Rungis, déménage et passe au solaire pour l'alimentation électrique de ses équipements réfrigérants grâce à une centrale solaire en autoconsommation.





6

Le bon sens (du vent) paysan ! La Jacterie

🕒 2016 📍 Saint-Georges-des-Gardes (+), Maine-et-Loire (49)
🔌 12 500 kW 🏠 26 976 871 kWh 🏠 8430

BUDGET 21 800 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 99 064 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/la-jacterie

Un groupe d'agriculteurs s'est engagé pour une ambition : faire leur part dans la transition énergétique et faire en sorte que la production d'énergie soit une chance pour leur terroir. Au total, 380 personnes du territoire ont investi dans le projet.

« Comment on passe de traire les vaches à installer des éoliennes ? En 2010, on a appris qu'il y avait un projet éolien sur notre territoire. Alors on a dit : "D'accord, on accepte des éoliennes chez nous, à condition qu'on en soit propriétaires et qu'on profite des retombées". »



François Girard,
initiateur de La Jacterie



7

Ces éoliennes sont devenues citoyennes La Limouzinière

🕒 2012 📍 La Limouzinière, Loire-Atlantique (44)
🔌 6150 kW 🏠 10 582 769 kWh 🏠 3307

BUDGET 10 025 594 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 1 485 055 €
CAPITAL CITOYEN 62 %

+ d'infos : energie-partagee.org/la-limouziniere

Énergie Partagée a pris le contrôle de ce parc éolien pour l'ouvrir à l'investissement citoyen. Le but à terme est de remettre le parc entre les mains de collectifs d'habitants du territoire.



8

Plein soleil sur l'université EnR Chantrerie

🕒 2018 📍 Nantes, Loire-Atlantique (44)
🔌 225 kW 🏠 245 000 kWh 🏠 77

BUDGET 415 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 150 500 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/enr-chantrerie

1220 m² de panneaux photovoltaïques posés sur une toiture neuve d'une halle d'essais de Polytech-Université de Nantes produisent à partir de fin 2018 une énergie 100% autoconsommée par le site.



9

Petites soeurs de Bégawatts Isac-Watts

« Dans un parc éolien citoyen, l'exploitation des éoliennes est confiée à des particuliers et à des collectivités territoriales, alors que ce sont généralement des industriels privés qui s'en chargent. Une manière de faire un pas de plus dans le sens de l'appropriation citoyenne de l'énergie ! »

🕒 2016 📍 Sévérac, Guenrouët, Loire-Atlantique (44)
🔌 8000 kW 🏠 17 278 000 kWh 🏠 5399

BUDGET 10 692 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 700 004 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/isac-watts



Claudette Lacombe,
présidente d'Isac-Watts

Isac-Watts reprend la recette du succès de Bégawatts : des citoyens engagés, un développement éolien "maison", des retombées économiques et sociales partagées et la conviction de tout un territoire.



10

La transition énergétique à 360° Éolandes Teillé

📍 Teillé (+), Loire-Atlantique (44)
🔌 15 000 kW 🏠 43 000 000 kWh 🏠 13 438

BUDGET non définitif **NOTRE INVESTISSEMENT** 1000 € (à ce jour)
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/eolandes-teille

Les citoyens du Pays d'Ancenis ont impulsé une dynamique citoyenne de proximité. Objectif : un parc éolien de 15 MW d'ici fin 2019, mais surtout une réflexion collective sur la maîtrise de l'énergie.



des formations pour les porteurs de projets



des rencontres conviviales



des animations pédagogiques



un travail de plaidoyer auprès des acteurs politiques et économiques



des évènements ouverts à tou-te-s



une vie démocratique et des actionnaires impliqués



le partage des compétences et des expériences





11 Un vaste toit solaire à Paris Halle Pajol

2013 18^e arrdt, Paris (75)
465 kW 313 388 kWh 98

BUDGET 1 616 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 95 000 €
CAPITAL CITOYEN 49 %

+ d'infos : energie-partagee.org/tenerif

La Halle Pajol a bénéficié d'un ambitieux programme de réhabilitation pour transformer cette ancienne friche ferroviaire en véritable oasis écologique au cœur de Paris. Son toit, équipé de 3200 panneaux photovoltaïques, a longtemps été la plus puissante installation solaire en milieu urbain en France.

Au travers de la société Tener'IF, Énergie Partagée a racheté cette installation exemplaire et symbolique pour motiver les Parisien-ne-s à s'engager vers la transition énergétique citoyenne... et depuis d'autres projets ont émergé !

12 Des copropriétaires branchés solaire ! Quintessence

2012 17^e arrdt, Paris (75)
96 kW 80 361 kWh 25

BUDGET 334 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 20 000 €
CAPITAL CITOYEN 49 %

+ d'infos : energie-partagee.org/tenerif

Cette copropriété de 117 logements arbore fièrement 953 m² de panneaux photovoltaïques, en toiture d'un bâtiment basse consommation et bioclimatique. À l'instar de la Halle Pajol, la centrale solaire est désormais revenue dans le giron citoyen, au travers de la société Tener'IF.

13 Solaire citoyen pour consom'acteurs Biocoop du Mantois

2011 Épône, Yvelines (78)
60 kWc 59 029 kWh 18

BUDGET 311 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 150 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/biocoop-du-mantois

L'une des premières toitures solaires financées par Énergie Partagée est située sur le centre de vie du magasin Biocoop. À l'époque, il s'agissait de l'un des tout premiers bâtiments passifs d'Île-de-France.

14 Sous les pavés, la chaleur ! Geoynov

Île-de-France
non définitif non définitif non définitif

BUDGET non définitif **NOTRE INVESTISSEMENT** 175 000 €
CAPITAL CITOYEN 80 %

+ d'infos : energie-partagee.org/geoynov

Le bassin parisien est connu pour receler en sous-sol une importante chaleur, que le projet Geoynov voudrait utiliser. Il serait le tout premier projet géothermique associant des citoyens en France !



15 Le vent : un bien commun Parc éolien des Tilleuls

2009 Saint-Georges-sur-Arnon, Indre (36)
12 500 kW 20 839 000 kWh 6512

BUDGET 14 417 500 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 350 000 €
CAPITAL CITOYEN 79 %

+ d'infos : energie-partagee.org/parc-eolien-des-tilleuls

Soucieuses de leur terroir énergétique, les collectivités locales sont propriétaires des 5 éoliennes du Parc des Tilleuls d'Issoudun. Des retombées pour les communes et un investissement dans l'économie locale.

« Notre parc éolien des Tilleuls génère des recettes importantes qui permettent de financer d'autres projets pour les communes (construction d'un éco-quartier, réalisation d'audits énergétiques...), de baisser les impôts locaux de 16 % et de créer 12 emplois permanents et non délocalisables pour la maintenance des Tilleuls et des parcs voisins. »



Jacque Pallas,
maire de Saint-Georges-sur-Arnon



16

Un patrimoine industriel à sauvegarder HydroÉpinal

🔌 2016 📍 Épinal, Vosges (88)
🔌 235 kW 🏠 1 200 000 kWh 🏠 400

BUDGET 1 380 500 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 600 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/hydroepinal

Sur la Moselle, Ercisol et Énergie Partagée réhabilitent une centrale hydro-électrique vétuste, qui alimentait une usine textile désormais fermée. Un patrimoine qui reprend vie et produit à nouveau.



« On a constaté une vraie demande de la part des gens de pouvoir donner du sens à leur épargne. Et beaucoup se mobilisent pour des projets comme le nôtre ! Quoi de plus écologique que de réparer une vieille centrale hydroélectrique à l'abandon pour qu'elle produise à nouveau une énergie renouvelable ? »



Bernard Lachambre,
gérant d'HydroÉpinal



17

Redonner vie à la centrale hydraulique HydroRaon

🔌 2017 📍 Raon-L'Étape, Vosges (88)
🔌 400 kW 🏠 740 729 kWh 🏠 231

BUDGET 1 747 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 130 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/hydroraon

Au milieu de la forêt de Raon-L'Étape coule la Meurthe, qui jadis était utilisée pour produire de l'électricité pour des papèteries. Abandonnée en 2002, la petite centrale hydraulique ressuscite à partir de 2014 grâce aux efforts des citoyens d'Ercisol.



18

Et une éolienne pour les enfants ! Les Ailes des Crêtes

🔌 2016 📍 Bouvellemont (+), Ardennes (08)
🔌 2400 kW 🏠 2 585 133 kWh 🏠 808

BUDGET 1 288 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 95 000 €
CAPITAL CITOYEN 60 %

+ d'infos : energie-partagee.org/les-ailes-des-cretes

Le parc éolien des Ailes des Crêtes est le premier parc citoyen de la Région Champagne-Ardenne. Encouragé par toute une région, il a même réservé une éolienne à l'investissement... de 270 enfants !



19

Wallons enfants de l'énergie Ô Manne Céleste

🔌 2013 📍 Houyet, Belgique (près de la frontière)
🔌 2000 kW 🏠 4 000 000 kWh 🏠 1250

BUDGET 300 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 150 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/o-manne-celeste

Énergie Partagée s'est engagée au côté des pionniers wallons de Vents d'Houyet lorsqu'ils ont eu besoin d'un soutien financier pour maintenir la maîtrise citoyenne des turbines de ce parc éolien voisin de la frontière française.



20

Toitures solaires sans frontière Zusamme Solar Colmar

🔌 2014 📍 Colmar (+), Haut-Rhin (68)
🔌 499 kWc 🏠 436 034 kWh 🏠 136

BUDGET 880 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 260 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/zusamme-solar-colmar

Par-delà la frontière, une coopérative énergétique française et une coopérative allemande, toutes deux citoyennes, ont uni leurs projets pour financer quatre toitures solaires sur des entrepôts de Colmar.



21 100 toitures solaires en ville ! Solaire d'ici

🔌 2017 (en partie) 📍 métropole de Grenoble, Isère (38)
🔋 106 kWc (1000 kWc) ⚡ 127 MWh (1000 MWh)
🏠 40 (312)

BUDGET 303 425 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 20 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/solaire-d-ici

Depuis 2015, les citoyens de la métropole grenobloise mènent un projet ambitieux : faire installer 100 toits photovoltaïques sur les écoles, gymnases, cantines, entrepôts et autres équipements du territoire. 12 toitures sont en service depuis fin 2017 et produisent au-delà des espérances. Plus de 100 citoyens engagés dans la société Energ'Y Citoyennes s'activent au sein de groupes de travail (gestion, technique, communication...) pour donner naissance à la deuxième série de toitures. D'ici 2020, l'objectif est d'installer 1000 kWc de panneaux solaires !

22 Le solaire essaime dans le Briançonnais SEM SEVE

🔌 2011 📍 territoire du Briançonnais, Hautes-Alpes (05)
🔋 560 kWc ⚡ 745 000 kWh 🏠 233

BUDGET 870 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 5400 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/seve

Énergie Partagée a soutenu l'émergence de la société d'économie mixte locale SEVE (Soleil Eau Vent Énergie). Dotée en 2018 de 15 toits solaires, SEVE développe de nouveaux projets, dont des installations micro-hydroélectriques.

23 Pionniers des grappes solaires Combrailles Durables

🔌 2010 📍 territoire des Combrailles, Puy-de-Dôme (63)
🔋 453 kWc ⚡ 484 379 kWh 🏠 151

BUDGET 2 434 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 50 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/combrailles-durables

Avec aujourd'hui 20 installations solaires sur leur territoire, les citoyens de la SCIC Combrailles Durables ont été dès 2010 des précurseurs de la filière des grappes solaires photovoltaïques, désormais en plein essor !



« Notre grappe solaire est un tremplin pour de nouveaux projets. Avec Montcel Durable, nous ambitionnons d'installer le premier parc éolien citoyen d'Auvergne. Et pour enraciner sur notre territoire les revenus du solaire citoyen, nous impulsions les premiers maillons d'un réseau de forêts-jardins comestibles dans les villages où nous possédons des toitures photovoltaïques. »



Isabelle Gardères,
co-fondatrice de Combrailles Durables

24 Le biogaz est dans le pré Méthamoly

📍 Saint-Denis-sur-Coise, Loire (42)
🔋 600 kW ⚡ 7 000 000 kWh 🏠 2188

BUDGET 6 200 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 136 800 €
CAPITAL CITOYEN 73 %

+ d'infos : energie-partagee.org/methamoly

En 2012, un groupe d'agriculteurs s'est engagé dans un projet de méthanisation collective, en mobilisant de nombreux acteurs sur le territoire. Le site de biogaz entre en service fin 2018.

25 280 toitures solaires sur des HLM : un record ! Advivo Solaire

🔌 2017 (en partie) 📍 Vienne, Isère (38)
🔋 2000 kW ⚡ 2 000 000 MWh 🏠 625

BUDGET 4 691 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 192 500 €
CAPITAL CITOYEN 60 %

+ d'infos : energie-partagee.org/advivo-solaire

Énergie Partagée s'associe au bailleur social Advivo pour équiper 280 toitures de résidences HLM en panneaux solaires, et sensibiliser les locataires aux économies d'énergie. En effet, déployer les énergies renouvelables en ville implique de les étendre au parc locatif social.

26

La première chaufferie citoyenne communale ForestEner Lucinges

2018 Lucinges, Haute-Savoie (74)
375 kW 1 100 000 kWh 110

BUDGET 1 071 500 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 360 000 €
CAPITAL CITOYEN 57 %

+ d'infos : energie-partagee.org/forestener

Lucinges accueille une première en France : une chaufferie collective bois-énergie avec réseau de chaleur, co-financée par les citoyens, pour approvisionner ses habitants et bâtiments communaux en chaleur renouvelable. Les plaquettes de bois sont fournies par une entreprise forestière locale, et issues de forêts dans un rayon de 30 km.

Le réseau distribuera chaque année 1100 MWh de chaleur à la mairie, l'école, le restaurant scolaire, la bibliothèque, deux lieux culturels, 60 logements en résidences collectives, cinq maisons individuelles, une brasserie de bière bio et une entreprise.



27

Une ferme très ensoleillée ! Giraud Agri Énergie

2011 Saint-Cyr-les-Vignes, Loire (42)
233 kWc 223 334 kWh 70

BUDGET 1 394 630 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 326 892 €
CAPITAL CITOYEN 98 %

+ d'infos : energie-partagee.org/giraud-agri-energie

Ce toit solaire sur un hangar agricole est un des tout premiers projets soutenus par Énergie Partagée. Il allie production d'électricité solaire et récupération de la chaleur des panneaux pour le séchage du fourrage.

28

Cueillir les fruits des grappes solaires Aurance Énergies

2012 Ardèche (07)
162 kWc 168 324 kWh 53

BUDGET 214 756 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 14 950 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/aurance-energies

Panneaux solaires français, onduleurs ardéchois, installateurs locaux... Aurance Énergies a à cœur le maintien dans le territoire des retombées économiques. Elle vise une puissance installée totale de 1 MWc en 2020.



29

De quel bois je me chauffe ? Chaudières Modul'R

2014 Haute-Loire (43)
1200 kW 2 000 000 MWh 625

BUDGET 1 398 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 200 300 €
CAPITAL CITOYEN 86 %

+ d'infos : energie-partagee.org/chaudieres-modulr

Fournir de la « chaleur » à la demande grâce à la ressource locale et écologique du bois, tout en créant des emplois non délocalisables, c'est le chauffage en circuit court de la coopérative ERE 43.

« C'est trop dommage de laisser pourrir le bois de notre région et de consommer tant de fioul. En associant forestiers, agriculteurs et entreprises d'insertion, nous avons conçu une solution de chauffage adaptée aux besoins des équipements locaux et qui incite aux économies d'énergie. Et ça marche ! »



Jacques Villeveille,
initiateur des Chaudières Modul'R

30

La toute première toiture solaire citoyenne Pic Bois

2010 Brégnier-Cordon, Ain (01)
232 kWc 221 861 kWh 69

BUDGET 1 259 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 615 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/pic-bois

Fabricant de signalétique touristique et de mobilier de loisirs, l'entreprise Pic Bois accueille depuis 2010, sur son toit, la première centrale photovoltaïque financée par de l'investissement citoyen.

31

Les citoyens rachètent une éolienne Parc éolien de Chamole

2018 Chamole, Jura (39)
3000 kW 6 300 000 kWh 1969

BUDGET 4 700 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 10 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/parc-eolien-de-chamole

L'association Vents du Grimont a bâti une dynamique citoyenne avec collectivités et acteurs de l'ESS pour acquérir une des 6 éoliennes du parc de Chamole, initié par un développeur privé. 650 personnes du territoire ont des parts dans le projet.



Un village qui envoie les watts ! Les Survoltés d'Aubais

🔌 2018 📍 Aubais, Gard (30)
🔋 250 kWc 🏠 378 000 kWh 🏠 118

BUDGET 330 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 50 100 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/les-survoltes-daubais

Issus d'un collectif contre les gaz de schiste, les Survoltés d'Aubais ont installé un parc solaire citoyen sur une ancienne décharge impropre à toute activité. Particularité de ce projet pionnier, il a été financé sans emprunt bancaire, uniquement grâce aux 274 citoyen-ne-s qui ont investi leur épargne dans la société coopérative qui gère le parc solaire. Et 10 % des bénéfices issus de la vente d'électricité à Enercoop seront réinvestis dans des actions en faveur de l'environnement !

« Une clé de la réussite de notre projet, c'est d'avoir su mobiliser localement. Nous avons fait une vingtaine de réunions d'information, nous n'avons pas hésité à aller chercher de nouvelles personnes et à leur confier des responsabilités. Et pour qu'elles soient co-construites, nous prenons nos décisions au consensus. »



Céline Rousseau,
membre des Survoltés d'Aubais



Au fil de l'eau de l'Hérault Hydro Cévenole

🔌 2017 📍 Saint-Julien-de-la-Nef, Gard (30)
🔋 320 kW 🏠 672 876 kWh 🏠 210

BUDGET 850 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 595 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/hydro-cevenole

Pour financer d'importants travaux de continuité écologique, cette centrale familiale s'est appuyée sur Énergie Partagée. Aujourd'hui, elle tourne à nouveau et produit la plus écologique des énergies.



Rien ne se perd, tout se transforme Centres Méthanisation

📍 Centres, Aveyron (12)
🔋 249 kW 🏠 1 900 000 kWh 🏠 594

BUDGET non définitif **NOTRE INVESTISSEMENT** 5000 € (à ce jour)
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/centres-methanisation

Dix-huit agriculteurs veulent valoriser localement les déchets de leurs fermes et élevages. Leur future installation de méthanisation en cogénération (chaleur et électricité) sera approvisionnée en lisiers, fumiers et déchets verts locaux.



Tous ensemble pour la bio solaire ! Ferme d'Escoums

🔌 2016 📍 Nyer, Pyrénées-Orientales (66)
🔋 385 kWc 🏠 601 911 kWh 🏠 188

BUDGET 1 219 064 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 306 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/ferme-descoums

Produire de l'énergie solaire en contribuant au maintien d'une agriculture paysanne et écologique : c'est le double investissement solidaire et sociétal que propose le projet de la Ferme d'Escoums.



Agriculture et énergie : même combat Lum del Larzac

🔌 2015 📍 La Roque-Sainte-Marguerite, Aveyron (12)
🔋 153 kWc 🏠 193 200 kWh 🏠 60

BUDGET 730 050 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 51 100 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/lum-del-larzac

50 ans après, le Larzac reste un territoire de lutte. Mais cette fois, il s'agit de se mobiliser pour une transition énergétique solaire locale et maîtrisée par les citoyens et les fermiers de la région.





37

L'agriculture comme source d'énergie

Méthalayou

🔌 2018 📍 Préchacq-Navarrenx, Pyrénées-Atlantiques (64)
 🔋 600 kW 🏠 8 000 000 kWh 🏠 2500

BUDGET 5 339 400 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 412 500 €
CAPITAL CITOYEN 96 %

+ d'infos : energie-partagee.org/methalayou

En 2010, 15 agriculteurs et éleveurs du Layou (canards, bovins, volailles, caprins) décident de mettre en commun leurs fumiers pour réduire le recours aux intrants chimiques et produire un biogaz « local ».

Cette unité permettra la fermentation de ces déjections, en co-digestion avec d'autres produits tels que des déchets de fruits et légumes, ou des tontes de pelouses. Le gaz produit sera injecté via le réseau de gaz naturel de Préchacq-Navarrenx et sera consommé localement dans un rayon de 20 km environ.



« Nos premières réalisations sont sur le toit de bâtiments publics, notamment des écoles, pour montrer l'exemple et pour sensibiliser les habitants. Et nous menons régulièrement des actions avec les enfants, de l'école primaire au lycée, sous forme d'ateliers pratiques, pour les intéresser aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. »



Dominique Gardette,
membre du conseil coopératif d'ICEA EnR



38

Le sud-est toulousain carbure au solaire

ICEA EnR

🔌 2019 (été 2018 pour la première tranche)
 📍 SICOVAL (en Lauragais), Haute-Garonne (31)
 🔋 195 kWc 🏠 234 000 kWh 🏠 73

BUDGET 144 000 € (1^{ère} tranche)
NOTRE INVESTISSEMENT 92 000 € **CAPITAL CITOYEN** 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/icea-enr

Cette Initiative Citoyenne pour une Énergie Alternative (ICEA !) a installé ses premiers toits solaires en 2018, avec en perspective une grappe de 15 installations, toujours en associant des actionnaires citoyens du territoire.



39

Mobiliser un territoire rural

Conflent Énergie

🔌 2018 📍 territoire du Conflent, Pyrénées-Orientales (66)
 🔋 54 kWc 🏠 50 000 kWh 🏠 16

BUDGET 120 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 51 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/conflent-energie

Dans ce territoire très rural du Conflent, les citoyens se mobilisent aussi pour convertir les toitures au photovoltaïque. Énergie Partagée soutient leur projet de trois nouvelles installations, qui viennent s'ajouter à leurs trois premières réalisations.



40

L'alternative se construit maintenant !

Enercit 82

🔌 2018 📍 Tarn-et-Garonne (82)
 🔋 90 kWc 🏠 102 600 kWh 🏠 32

BUDGET 186 449 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 167 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/enercit82

Un collectif de militants issus notamment d'Alternatiba a décidé de concrétiser la transition énergétique sur leur territoire, en lançant leur grappe de toits solaires sur les toitures de bâtiments privés.



41

Toulouse à l'heure solaire... citoyenne !

Citoy'enR

🔌 2018 (en partie) 📍 Métropole de Toulouse, Haute-Garonne (31)
 🔋 300 kWc 🏠 360 000 kWh 🏠 113

BUDGET 522 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 124 000 € (1^{ère} tranche)
CAPITAL CITOYEN 95 %

+ d'infos : energie-partagee.org/citoyenr

La SCIC Citoy'enR installe dès juin 2018 les deux premières installations parmi les 6 prévues dans la première tranche de sa grappe de toitures photovoltaïques. Les coopérateurs de Citoy'enR sont également investis dans des actions de sensibilisation à l'énergie.





42

Lubéron Citoyen Solaire... et solidaire ! **Lucisol**

🕒 2016 📍 Apt, Vaucluse (84)
🔌 206 kWc 🏠 269 934 kWh 🏠 84

BUDGET 350 772 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 155 000 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/lucisol

Dans le Lubéron, sous l'impulsion du dirigeant de l'entreprise La Salle Blanche (LSB), ils sont 104 à s'être rassemblés pour équiper la toiture d'un bâtiment industriel en panneaux solaires, fabriqués en France. LSB prête gracieusement sa toiture à la coopérative, et les panneaux solaires produisent annuellement 1,5 fois la consommation de l'usine !

« Pour compenser l'impact de leurs activités sur l'environnement, même s'il est mineur, toutes les entreprises dans les zones industrielles devraient être couvertes de panneaux photovoltaïques. »



Robert Fougerouse,
initiateur de Lucisol



43

La friche devient un écoparc **Solaris Civis**

📍 Ventabren, Bouches-du-Rhône (13)
🔌 5000 kWc 🏠 7 900 000 kWh 🏠 2469

BUDGET non définitif **NOTRE INVESTISSEMENT** 600 € (à ce jour)
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/solaris-civis

Des habitants soutenus par leur municipalité développent une centrale solaire au sol, dans une optique de reconquête énergétique et agricole d'une friche, et d'une politique "Énergie Positive" à l'échelle de la commune.



44

Une doyenne toujours dans le vent ! **La Citoyenne**

🕒 2014 📍 Rilhac-Lastours, Haute-Vienne (87)
🔌 2000 kW 🏠 2 952 000 kWh 🏠 923

BUDGET 2 760 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 445 800 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-partagee.org/la-citoyenne

En 2003, un groupe d'agriculteurs de la CUMA des Monts de Rilhac-Lastours lançait l'idée d'ériger une éolienne, pour produire leur propre énergie. 10 ans plus tard, « La Citoyenne » est debout, tourne et inspire.

« Ce genre d'initiative peut créer de l'activité non délocalisable au cœur même de nos territoires ruraux et ainsi redonner des perspectives à leurs habitants. »



Jean-François Couty,
initiateur de La Citoyenne



45

Majestueuses éoliennes citoyennes **Champs Chagnots**

🕒 2017 📍 La Chapelle-Montreuil, Vienne (86)
🔌 9000 kW 🏠 9 524 000 kWh 🏠 2976

BUDGET 12 568 000 € **NOTRE INVESTISSEMENT** 642 674 €
CAPITAL CITOYEN 100 %

+ d'infos : energie-citoyenne.org/champs-chagnots

Énergie Partagée s'est appuyé sur son partenaire SERGIES pour acquérir ce parc de 3 éoliennes de 145 m et l'ouvrir au financement local et citoyen. Il a été inauguré en fanfare par une centaine de citoyens locaux.



46

Stoppé par une jurisprudence dépassée **Méthadoux**

📍 Sainte-Soulle, Charente-Maritime (17)
🔌 900 kW 🏠 N/A 🏠 N/A

BUDGET N/A **NOTRE INVESTISSEMENT** 30 576 €
CAPITAL CITOYEN 66 %

Ce projet de méthanisation territoriale initié par des agriculteurs a dû être abandonné suite à un jugement fondé sur une jurisprudence anachronique, qu'une loi votée depuis a rendue caduque.

Nos participations **stratégiques**

Parallèlement aux investissements directs dans des sociétés de projets, Énergie Partagée s'engage dans des instances territoriales de développement de projets de production pour repérer et orienter de nouveaux projets vers des principes de gouvernance citoyenne.

Ces participations stratégiques prennent la forme de prises de parts pour avoir accès à la table de discussion et permettent à moyen et long terme d'anticiper des collaborations en vue de futurs projets citoyens, dans lesquels Énergie Partagée pourra investir.

À ce jour, Énergie Partagée a engagé 151 800 € de participations dans :

Des SEM régionales : Éole Sud 59-62 (Pas de Calais), Nièvre Énergies, Rovaler (Drôme), SEM Énergies Hauts-de-France (Nord), SIPEnR (Île-de-France)

Des sociétés de développement de projets : ERCISOL, EOLA Développement

Des fonds régionaux : SFR OSER (Rhône-Alpes)

L'outil de financement du développement Énergie Partagée Études



Merci à vous !

Nos actionnaires

Vous êtes plus de 5000 hommes et femmes de tous horizons engagés à nos côtés. C'est grâce à vous qu'Énergie Partagée soutient financièrement des projets citoyens de plus en plus nombreux, et en accompagne des dizaines d'autres. La transition énergétique citoyenne, c'est vous !

Nos partenaires

Énergie Partagée nourrit des liens avec des acteurs particulièrement impliqués dans la transition énergétique et la finance éthique. Ils nous permettent de porter plus haut la voix de l'énergie citoyenne et de participer à des collaborations plurielles.



coordination et rédaction

Xavier Rabilloud et Marc Mossalgue

relecture

Aurélien Mary et Marianne Mercier,
actionnaires d'Énergie Partagée

maquette et illustrations

Collectif Hominidées

photo de couverture

Marc Mossalgue ; sociétaires de la SCIC Citoy'enR,
1^{er} anniversaire de la coopérative et inauguration
de sa 1^{ère} toiture solaire à L'Union (Haute-Garonne) le 23 juin 2018

impression

Groupe Anquetil

date de publication

novembre 2018

Énergie Partagée : À vous de jouer !

Avec Énergie Partagée, vous pouvez investir votre épargne dans des projets locaux de production d'énergie renouvelable portés par des citoyen-ne-s.

Notre action compte Rejoignez-nous !

Environ 300 installations sont déjà en service ou en développement en France, et de nouveaux projets émergent chaque jour. Participez à la dynamique !

Pour vous ou pour vos proches,
souscrivez des actions Énergie Partagée

en 10 minutes sur notre site web

www.energie-partagee.org

Une question sur la souscription ?

Contactez-nous :
souscription@energie-partagee.org
01 75 43 38 62



Énergie Partagée est labellisée
Finansol et reconnue Entreprise
Solidaire d'Utilité Sociale.



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

